

<https://enseignants.se-unsa.org/Le-SE-Unsa-engage-aux-cotes-de-l-outre-mer>



Enseignants de l'Unsa

Le SE-Unsa engagé aux côtés de l'outre-mer

- Fil d'actu -

Date de mise en ligne : lundi 14 décembre 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le SE-Unsa a été reçu par les députés de la Guadeloupe (M. Mathiasin) et de Paris (Mme Obono) dans le cadre des travaux de la mission d'information de la Délégation aux outre-mer concernant l'enseignement dans les territoires en dépression démographique de l'outre-mer, à savoir la Guadeloupe, la Martinique et La Réunion.

Suite aux mouvements sociaux qui ont secoué certains territoires d'outre-mer en 2019, les députés en charge de la mission tenaient à nous interroger sur la réalité des conditions dans les écoles et établissements. La FSU était aussi présente avec des représentants du Snes et du Snuipp.

Faire part des spécificités de l'outre-mer

Le SE-Unsa a pu montrer sa cohérence et son sérieux en faisant remonter les informations des territoires concernés. Les députés ont pu constater que nous prenions le sujet à cœur et doivent maintenant se rapprocher de nos représentants SE-Unsa locaux afin d'avoir des détails sur les différents items abordés dans le questionnaire qu'ils nous ont fait parvenir. M. Mathiasin a pu nous interroger et échanger avec nous sur les conditions particulières pour nos élèves ultramarins. Le SE-Unsa a montré son esprit de construction et a pu apporter des éclairages concernant le quotidien des élèves et des collègues. Nous avons montré les points communs à ces 3 territoires mais nous avons aussi pu mettre en avant leurs particularités.

Faire part des spécificités de chaque territoire ultramarin

Parmi les différents sujets abordés, nous avons aussi pu mettre en avant les réalités de chaque territoire. C'est ainsi que nous avons pu insister sur la dimension archipélagique de la Guadeloupe qui est un véritable handicap pour les élèves en double insularité notamment en ce qui concerne les internats.

Nous avons pu rappeler que le SE-Unsa Martinique demande la signature d'une convention ruralité depuis 2017 car la Martinique est considérée comme urbaine alors qu'elle s'apparente à un territoire rural de montagne.

Quant à La Réunion, nous avons pu de nouveau pointer le manque cruel de places en BTS/IUT, ce qui empêche un accès rapide sur le marché de l'emploi local et oblige les jeunes à partir.

Pour le SE-Unsa, il est essentiel de pouvoir échanger en direct avec les députés de l'Assemblée nationale. Le SE-Unsa est reconnu comme un interlocuteur digne de confiance et montrant un réel professionnalisme. Ces rencontres avec les représentants de la Nation nous permettent de faire valoir la réalité de tous les territoires, qu'ils soient métropolitains ou ultramarins, et de faire évoluer les conditions de travail et d'apprentissage dans les écoles et établissements.

Les représentants SE-Unsa de Guadeloupe, de Martinique et de La Réunion vont continuer à faire part de leurs constats et à proposer des pistes de réflexion constructives aux membres de la mission.